

Le conseil d'administration de la CNAPE regrette l'instabilité politique qui frappe la protection de l'enfance, pourtant confrontée à une crise majeure

Les effets de la dissolution de l'Assemblée nationale sont nombreux sur la vie publique du pays. Ils se font également sentir sur la vie quotidienne de nombreuses personnes vulnérables, au premier rang desquelles les enfants et la jeunesse.

Une crise sans précédent frappe le secteur de la protection de l'enfance : le président de la CNAPE, Didier Tronche, s'en est fait l'écho devant la commission d'enquête parlementaire consacrée au sujet – elle-même désormais caduque.

Pourtant, les ministres se succèdent au gré des remaniements et des échéances électorales, et les réformes nécessaires aux changements structurels de nature à répondre, sinon à sortir de la crise, demeurent embryonnaires.

Protéger les enfants exige une continuité d'action, de programme, de vision, pour sortir de la dictature du court-termisme qui est déjà trop souvent la norme de l'action publique.

La CNAPE, fédération dont les valeurs et les principes d'action ne vacillent pas en dépit du contexte, **va rendre public un programme de gouvernement pour l'enfance**, à destination des prochains responsables publics nationaux, afin de ne plus perdre un jour sur les mesures à mettre en œuvre en urgence.

La CNAPE, face à l'ampleur de la crise, appelle tous ses adhérents et mouvements, et toutes les associations, fédérations partenaires, collectifs engagés de la société civile, à se rassembler le 25 septembre prochain à Paris pour appeler à sauver la protection de l'enfance.

CONTACT PRESSE

Zoé Bouvet

01 45 83 07 00

06 11 24 72 16

z.bouvet@cnap.e.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.